

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **34 (1898)**

Heft 15

PDF erstellt am: **18.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# L'ÉDUCATEUR

**Sommaire.** — *Bienne remercie les participants au congrès. — Le congrès de Bienne. — De la concentration dans l'enseignement. — Samuel Neuenschwander. — Chronique scolaire. — Bibliographie. — Partie pratique.*

## Bienne remercie les participants au congrès

Je suis une travailleuse  
Guettant l'avenir,  
On me dit un peu railleuse,  
Aimant le plaisir.

Eh bien, oui, j'aime la joie!  
C'est un fait . . . Aussi,  
Mes hôtes, je vous envoie  
Un joyeux *Merci* !

Vous m'avez mis l'âme en fête.  
En venant ici,  
Souriante, je répète :  
Mes hôtes, merci !

Car j'étais fière d'entendre  
Votre accent loyal,  
Et de vous voir entreprendre  
Un projet royal.

Poursuivez la noble tâche  
De votre *Unité*,  
Travaillez-y sans relâche  
Pleins d'urbanité !

J'aimais aussi votre rire  
Et j'aimais vos chants.  
Sur ces jours je veux inscrire :  
Souvenirs touchants !

Tant de valeur, tant de grâce,  
Tant de vrai savoir,  
Vieillards à l'esprit sagace,  
Yeux bleus, doux à voir.

Ecoutez le chant de l'onde  
Du lac au canal :  
Quel orateur vaut au monde  
Notre Lachenal ?

Avec Monsieur Gobat j'aime  
Ce mot fier et doux :  
Je suis Suisse ! mot qui sème  
La paix parmi nous.

Retournez donc à l'ouvrage,  
Chers Confédérés !  
Vos idéaux d'âge en âge  
Restent vénérés.

## LE CONGRÈS DE BIENNE

Si malgré les excellentes dispositions qui ont présidé à son organisation, si malgré l'intérêt et l'actualité des questions qui y ont été discutées, le congrès de Bienne a eu peu de succès quant au nombre des participants, il marquera quand même une étape dans l'histoire de la Société pédagogique romande. La révision des statuts a été menée à bonne fin. La fédération des sections pédagogiques cantonales resserra toujours plus, nous l'espérons, le lien de solidarité qui doit unir entre eux tous les instituteurs et institutrices de la Suisse française. Elle nous rapprochera aussi de nos collègues de la Suisse allemande et de la Suisse italienne, car, comme l'a dit M. Fritschi, président du *Schweiz. Lehrerverein*, les intérêts des sociétés régionales doivent s'incliner devant les intérêts de l'éducation nationale.

Le discours de M. le conseiller fédéral Lachenal précédant celui de M. Ruffy, président de la Confédération au tir national de Neuchâtel, marquera aussi une étape dans cette question des subventions fédérales à l'école primaire, question primordiale de laquelle dépendent, à notre avis, tous les progrès à réaliser dans notre école populaire pendant la première moitié du prochain siècle. M. Lachenal aura bien mérité de l'école primaire suisse, de l'école des faibles et des petits, s'il parvient, comme il l'a fait entrevoir, à présenter encore cette année aux Chambres fédérales un projet sur les subventions à accorder à l'école du peuple.

Les rapports de MM. Grosgurin et Oberson ont donné lieu à une discussion nourrie et intéressante dont on retrouvera les échos dans le compte rendu que publiera prochainement le comité directeur. La présidence habile et impartiale de M. le Dr Gobat, directeur de l'instruction publique du canton de Berne, a donné aux débats toute l'ampleur qu'ils méritaient en ramenant toujours la discussion sur le terrain des faits et des idées.

La réunion du Comité central du *Schweiz. Lehrerverein*, le rapport de M. Fritschi sur la situation sociale et économique de l'instituteur suisse sont un gage de prévenance que le corps enseignant romand tiendra à renouveler, l'année prochaine, au Congrès de Berne dans lequel le *Schweiz. Lehrerverein* fêtera le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Nous voudrions avoir l'espace nécessaire pour rappeler ici les services rendus par les membres dévoués des divers comités biennois et par les quatre conférenciers, mais cela nous entraînerait trop loin. Parmi les nombreuses marques d'approbation que nous avons reçues, nous nous contentons de reproduire ci-

dessous la lettre que nous adresse un participant vaudois, M. Cornamusaz, instituteur à Trey, ancien président de la Société pédagogique vaudoise :

« Monsieur le rédacteur de l'*Educateur*,

Nous ne voudrions pas vous laisser clore votre compte rendu du Congrès de Bienne sans vous prier, au nom des participants, de remercier les organisateurs de cette assise de la pédagogie suisse.

Nous sommes rentrés dans nos foyers avec l'impression qu'on avait fait tout le possible pour assurer le succès de cette entreprise et que rien n'avait été épargné pour que cette réunion compte parmi les mieux réussies. Il est seulement regrettable que tant de circonstances se soient coalisées pour empêcher une participation normale du corps enseignant; mais, une fois de plus, les absents auront eu tort et tous regretteront ces belles journées que nous avons eu le privilège de passer dans le beau Jura bernois, au milieu d'une population bienveillante, prévenante et désireuse de recevoir dignement ses hôtes.

Honneur à elle et merci à tous ceux qui ont dans une mesure quelconque, contribué à former l'impression si heureuse qu'il nous reste de ce congrès. »

Comme on le voit, si les circonstances n'ont pas été favorables au XIV<sup>me</sup> congrès romand, tout le monde rend justice à ceux qui l'ont organisé. Toutes les mesures étaient prises et bien prises pour recevoir avec joie 700 participants: il n'en est venu que 300. Bienne, la ville de l'Avenir, avait bien fait les choses; au nom du Corps enseignant suisse, nous la remercions de la généreuse hospitalité qu'elle a accordée pendant trois jours aux institutrices et instituteurs de notre chère patrie!

H. GOBAT.

---

## DE LA CONCENTRATION DANS L'ENSEIGNEMENT

### Le Père Girard (1765-1850)

En 1869, sur la demande de Pestalozzi, la Diète fédérale nomma une commission pour inspecter son institut à Yverdon. Le Père Girard, alors directeur des écoles primaires de Fribourg, faisait partie de cette commission.

Cette circonstance exerça une influence décisive sur ses idées pédagogiques. Il s'inspira à Yverdon des grandes pensées de Pestalozzi, de celles, par exemple, de mettre l'enseignement à la portée des intelligences, de le rendre lentement progressif, de partir des choses concrètes pour arriver aux idées abstraites,

d'aller du connu à l'inconnu, du simple au composé, de forger les esprits en les meublant, etc. ; mais, par une de ces inconséquences qui tenaient à l'inhabilité pratique de Pestalozzi, les mathématiques étaient devenues à Yverdon le principal moyen de culture et d'éducation. On avait découvert la méthode progressive, naturelle de les enseigner, et l'on obtenait des résultats qui émerveillaient Pestalozzi. Les élèves, dégourdis par des notions qui avaient pénétré dans leur intelligence, répondaient avec assurance et liberté aux questions du maître. Ils n'étaient plus ces perroquets récitant machinalement ce qu'on avait déposé dans leur mémoire, suivant la méthode alors universellement pratiquée. C'était une nouveauté, je dirai même une merveille pédagogique.

Cependant le Père Girard, voyant la prédominance des mathématiques, se demanda si elles suffisaient pour poser les bases d'une bonne éducation, et il communiqua ses doutes à Pestalozzi. Celui-ci, qui à ce temps-là, voyait l'éducation dans le développement normal des facultés, répondit à Girard avec vivacité : « Je veux que mes élèves comprennent tout ce qu'on leur enseigne comme *deux et deux font quatre*. » Girard, peut-être un peu piqué de cette réponse, lui répliqua : « Dans ce cas, si j'avais dix fils, je ne vous en confierais pas un, car vous ne pourriez lui démontrer comme  $2 + 2 = 4$ , que je suis son père. » Girard mettait là le doigt sur une source importante de connaissances, savoir les vérités que l'on reçoit par la foi, sur un témoignage ou une expérience, et non par une démonstration mathématique.

De retour à Fribourg, le père Girard, repassant dans son esprit ce qu'il avait vu à Yverdon, arriva à la conviction que la branche la plus appropriée à l'éducation de l'enfance n'était pas les mathématiques, — arithmétique et géométrie, — mais la langue maternelle, la langue que la mère apprend à son enfant tout en l'instruisant, et dont elle se sert pour l'initier au travail et faire son éducation morale et religieuse. Toutefois, ce ne fut que 12 ans plus tard, en 1821, qu'il publia la première partie de son cours sur *l'Enseignement de la langue maternelle*. Jusqu'alors on se servait de ses cahiers dans les écoles de Fribourg. En 1844 seulement parut *De l'enseignement régulier de la langue maternelle*, ouvrage d'une grande valeur pédagogique et qui fut couronné par l'Académie française. Dans cet ouvrage, Girard énumère les diverses facultés, tendances, etc. qu'il y a à développer dans l'enfant, et montre comment elles peuvent et doivent être développées par le moyen de la langue. Mais pour Girard, l'éducation ne résulte plus seulement du développement harmonique des facultés, mais aussi et *surtout* de la nature des idées communiquées par l'instruction, soit de *la qualité de l'instruction*.

*De l'enseignement de la langue maternelle* fut suivi de six volumes d'exercices sous le titre de : *Cours éducatif de langue*

*maternelle*. Jamais concentration de notions diverses destinées à l'éducation de l'enfance n'avait été aussi bien combinée. A un enseignement gradué et progressif de la langue, viennent s'unir dans une riche collection d'exemplés à l'appui des règles, des notions variées, au moyen desquelles on développe l'intelligence et le cœur de l'enfant, on lui inculque les connaissances les plus propres à fonder en lui une bonne et solide éducation. Voici les sources où le Père Girard a puisé les matériaux de son *Enseignement éducatif* : l'homme, la famille, la société, la patrie, le genre humain, la nature, son auteur, la Providence, Jésus-Christ sauveur des hommes, la vie au-delà du tombeau, la morale de l'enfance.

Nous avons vu que Pestalozzi avait foi en la vertu éducative du développement harmonique de nos facultés. Le Père Girard avait, lui aussi, sa foi pédagogique, foi qu'il a ainsi formulée en tête du *Cours éducatif* : *Les mots pour les pensées et les pensées pour le cœur et la vie*. Car, ajoute-t-il, *l'homme aime comme il pense et il agit comme il aime*.

Telle est la foi pédagogique de Girard. J'y reviendrai plus loin en parlant de Herbart, qui a répandu cette même foi en Allemagne, ce qui m'a fait dire dans mon *Histoire universelle de la pédagogie* (5<sup>e</sup> édition, p. 454, note) que Girard pouvait avoir reçu de Herbart sa formule pédagogique. M. Fr. Guex dans *Le Père Girard, élève de Herbart*, rend cette supposition presque certaine.

Je termine ce coup d'œil sur la pédagogie de Girard, par les deux remarques suivantes :

1<sup>o</sup> La concentration de Girard n'embrasse pas toutes les branches (calcul, écriture, géographie, etc.) ; elle se renferme dans les limites des notions proprement éducatives.

2<sup>o</sup> Le *Cours éducatif*, soit qu'il ait été en désaccord avec les programmes officiels, ou qu'il fût trop long et trop compliqué pour les instituteurs, n'a pas fait son chemin comme manuel dans l'école. Il a été un livre inspirateur, qui a mis fin aux *grammaires de mots* et donné naissance aux grammaires actuelles, bien graduées, et fournies de nombreux exemples et exercices.

J. PAROZ.

---

## † SAMUEL NEUENSCHWANDER

Le 4 juillet un long cortège se déroulait à travers la ville de Porrentruy, accompagnant à sa dernière demeure un maître de talent, dont la mort cause un très grand vide au sein du corps enseignant bernois. Nous avons nommé *Samuel Neuenschwander*, professeur de musique à l'école normale et à l'école cantonale de Porrentruy. Cette perte bien difficilement réparable est d'autant plus pénible qu'elle nous enlève, à la fleur de l'âge, un homme qui semblait appelé à rendre encore de grands services à nos écoles et à nos sociétés de chant.

Né le 28 août 1849, à Thierachern, près de Thoune, Samuel Neuenschwander fit ses études d'instituteur à Münchenbuchsee et fréquenta également l'école de musique de Berne où il eut pour maîtres des hommes d'une renommée européenne, tels que Reichel et Munzinger. Ses études achevées, il occupa successivement divers postes d'instituteur primaire, d'abord à Roth, près de Biglen, ensuite dans la ville de Berne, à la Felsenau, puis à la Lorraine. Mais sa vocation le destinait à l'art musical et spécialement à l'enseignement du chant pour lequel il possédait des aptitudes hors ligne. Aussi M. Weber, professeur de musique à l'école normale de Münchenbuchsee, étant tombé malade c'est M. Neuenschwander qui fut appelé à le remplacer. Nommé peu après maître de musique à Porrentruy, il arriva dans le Jura au printemps de 1876.

C'est alors qu'il commence à déployer une activité aussi remarquable par son étendue que par la fécondité de ses résultats. Il ne se contente pas d'enseigner avec distinction à l'école cantonale et à l'école normale, il dirige nos sociétés de chant, il devient l'âme de l'*Union des chanteurs jurassiens* et réussit à faire entrer le chant populaire dans les mœurs de notre petite patrie. C'est essentiellement à son initiative, à son dévouement et surtout à son rare talent, que nous devons les beaux résultats auxquels la culture et le goût du chant sont arrivés dans le Jura bernois. La plupart de nos sociétés de chant sont formées et dirigées par d'anciens élèves de M. Neuenschwander.

Ses manuels sont fort appréciés par le corps enseignant, et si l'inexorable mort ne nous avait enlevé ce compositeur de talent, nos écoles n'eussent pas tardé à être dotées d'un nouveau recueil qui certainement eût été supérieur à ceux que nous possédons actuellement.

Doué d'un caractère affable, enjoué même à ses heures, S. Neuenschwander était en même temps un excellent collègue et un citoyen dévoué. Il offrait, sans compter, son précieux concours à l'organisation des fêtes, des cérémonies et de toutes les manifestations que rehausse avec tant d'éclat l'art musical. Cœur chaud, âme d'artiste au sens le plus élevé du mot, M. Neuenschwander était à la fois un musicien possédant les qualités pédagogiques de l'instituteur et un éducateur richement pourvu du sentiment artistique. Avec quelle puissance, avec quel génie le regretté défunt savait se servir du chant pour exprimer des idées intraduisibles, qui semblent être d'un autre monde, mais dont le charme inexprimable éveille toujours ce qu'il y a de meilleur dans notre âme. Sous la direction en quelque sorte magique de ce maître habile, le chant revêtait une expression, un sens poétique qui produisait en nous l'effet des illusions les plus saisissantes, les plus nobles et les plus élevées. Il en est beaucoup parmi nous qui garderont pieusement le souvenir de certaines heures vraiment bénies que nous a procurées M. Neuenschwander en faisant exécuter quelques chants patriotiques dont les mélodies graves, puissantes, savamment modulées, remuaient, soulevaient tout notre être, dans un élan aussi passionné qu'irrésistible.

Si la carrière du défunt n'a pas été longue, elle a du moins été très utile à nos sociétés artistiques, utiles surtout à la belle et noble cause du chant dans le Jura.

Les plus vifs regrets de ses collègues et de ses élèves ont accompagné Samuel Neuenschwander dans la tombe. Son enterrement a été une véritable manifestation à laquelle ont pris part, outre la jeunesse des écoles, des délégations de toutes les sections de l'*Union des chanteurs jurassiens*, les sociétés de Porrentruy : Männerchor, Chorale, Gymnastique, Musique municipale, Espérance, 25 bannières de sociétés, puis, après le corbillard, les commissions et les membres du corps enseignant des différentes écoles de la ville, ainsi qu'un nombreux public évalué à plus d'un millier de personnes.

Sur la tombe M. Schaller, directeur de l'école normale, a retracé avec émotion la vie laborieuse et la carrière bien remplie du regretté défunt. M. Bourquin, de Bienne, président du *Sängerbund* jurassien, a adressé un touchant adieu à celui qui fut le fondateur de l'association des chanteurs dans le Jura. M. Zobrist, professeur, a rappelé les qualités de cœur et d'esprit de ce maître regretté et M. le pasteur Kiener, dans une oraison funèbre au sens élevé, a rendu hommage aux efforts accomplis par Samuel Neuenschwander pour accréditer, auprès de nos populations, le chant qui exerce une influence si heureuse sur l'adoucissement des mœurs.

Les élèves de l'école normale, le Männerchor et la Chorale ont exécuté des chants dont les accents émus semblaient adresser un suprême adieu au directeur aimé que venait de leur enlever l'impitoyable mort. G. S.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — † **Louis Tournier**. Le 11 juillet a succombé à une congestion cérébrale M. le pasteur Jacques-Louis Tournier, doyen du corps pastoral et le plus ancien en charge de la Compagnie des pasteurs. Né en 1828, consacré en 1851, il a exercé le saint ministère pendant 47 ans. M. Tournier était un poète délicat, affectionnant particulièrement les choses de l'enfance. Ses *Enfantines*, publiées en 1871, eurent sept éditions. Plus tard, il fit paraître les *Chants de la jeunesse*, la *Voix de la Cathédrale*, les *Premiers chants*.

VAUD. — **Cours préparatoires**. Le département de l'instruction publique autorise, exceptionnellement pour cette année, les commissions scolaires à fixer les leçons des cours préparatoires aux examens de recrues aux jours et heures qui leur paraîtront le mieux convenir.

NEUCHÂTEL. — **Ecole de commerce**. Le conseil général de Neuchâtel a voté un crédit de 663,000 francs pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école de commerce. Ce bâtiment pourra recevoir 500 élèves, tandis que l'école actuelle en a 285. Il aura 26 salles d'études et 5 pour les classes préparatoires. Il sera construit sur le quai des Alpes, devant l'Académie.

JURA BERNOIS. — **Société pédagogique jurassienne**. Voici la liste des nouveaux membres bernois du comité central de la Société pédagogique romande :

Membres :

Suppléants :

MM. Duvoisin, directeur, Delémont	MM. Péquegnat, directeur, Delémont
Gylam, inspecteur, Corgémont	Fromaigeat, m. sec., Saignelégier
Mercerat, instituteur, Sonvillier	Möckli, instituteur, Neuveville
Schaller, directeur, Porrentruy	Schneiter, instituteur, Pontenet
Baumgartner, instituteur, Bienne	Bueche, m. secondaire, Bienne

Faisant partie de droit en qualité de président de la section jurassienne : M. Chatelain inspecteur, Porrentruy ; M. Romy, instituteur, Moutier, comme suppléant. Proposition pour le membre du comité de rédaction de l'*Educateur* : M. Gobat, inspecteur, Delémont.

— † **Lucien Dupasquier**. Le 12 juillet a eu lieu à Bâle l'enterrement de M. Lucien Dupasquier, ancien professeur à l'école cantonale de Porrentruy, mort à Bâle où il était soigné depuis quelques années. Le défunt, qui enseignait les langues anciennes avec un talent remarquable, avait dû abandonner ses fonctions par suite de maladie.

— **Synode libre des Franches-Montagnes**. La deuxième réunion annuelle de ce synode qui a eu lieu à Saignelégier en juin écoulé a compté la totalité des

membres du corps enseignant du cercle. Un objet important figurait à l'ordre du jour : une leçon de lecture d'après la méthode des mots normaux par M. l'inspecteur Gobat.

La méthode dite des « mots normaux » n'est que la méthode phonétique mieux spécialisée. Les maitresses bien au courant de la pratique de cette dernière manieront bien la première, car il n'y a que le principe de la concentration qui soit neuf. M. Gobat s'est chargé de montrer comment un maitre habile peut facilement mettre ce principe en pratique, soit par l'exposé d'une petite narration, soit par l'exhibition d'un objet ou d'une bonne image.

Un tableau représentant le sujet biblique « la fuite en Egypte » a fourni à M. Gobat la matière d'un entretien simple et intéressant avec son jeune auditoire composé d'élèves de première année auxquels il a posé une foule de questions adroites et simples sur les métiers. Concentrant toujours davantage ses interrogations et ses constatations, l'honorable conférencier a fait comme jaillir le mot **vis**, sujet de la leçon qui a captivé chacun et dont chacun a pu faire son profit.

M. Gobat a aussi montré les nombreux exercices intuitifs qui peuvent se faire pour arriver à la perception d'un nombre.

M. Fromaigeat, président du synode, l'a remercié pour son excellent enseignement.

Vu la longueur de la leçon qui cependant n'a point paru ennuyeuse, un tractandum sur la sténographie a été renvoyé à une prochaine réunion.

Au dîner auquel ont pris part presque tous les participants, des toasts ont été portés. M. Cattin père, un vétéran de l'enseignement, a porté la santé de M. l'inspecteur Gobat et l'a sincèrement remercié encore de sa bonne leçon. M. Gobat a répondu en portant son toast au dévouement et à l'union des membres du corps enseignant montagnard.

M. Rais, maître secondaire, a évoqué le nom du vaillant chef qui est à la tête du département de l'instruction publique, et qui y montre tant de capacités. Rappelant la récente réélection de M. le Dr Gobat au Conseil d'Etat bernois, il a fait allusion aux attaques tendant à le faire échouer à cause de sa grande indépendance de caractère, manœuvres déjouées par le vote d'ensemble des députés jurassiens unis pour l'occasion.

A. POURON.

TESSIN. — **Cours de travaux manuels.** Le 13<sup>e</sup> cours de travaux manuels a été ouvert à Locarno, le dimanche 10 juillet au soir, à l'école normale des filles, sous la direction de M. Gilliéron, de Genève. Les autorités tessinoises, à leur tête M. Simen, l'honorable directeur de l'instruction publique du canton et M. Balli, syndic de Locarno, ont souhaité la bienvenue à leurs hôtes d'un mois, puis le directeur du cours a montré les grands avantages de la nouvelle branche d'enseignement que l'on s'efforce d'introduire dans les programmes.

Le lendemain matin, à 7 heures, tous les participants étaient à leur travail. Le cours comprend 5 divisions: Cours *élémentaire*, ouvert le 18 juillet seulement, fréquenté par 24 institutrices enseignant au degré inférieur de l'école primaire. Puis le cours de *cartonnage*, où travaillent 105 instituteurs et institutrices, répartis en 4 ateliers. Dans l'un de ces ateliers, l'enseignement est donné en italien, dans deux autres en français et dans le dernier en allemand. Le cours de *sculpture sur bois* et le *cours spécial* sont les moins fréquentés; ils comprennent respectivement 13 et 14 participants. Tous ces cours sont donnés à l'école normale des garçons. Celui de *menuiserie*, comptant 34 instituteurs sur bois, a été aménagé dans la halle de gymnastique.

Des 190 participants, Zurich en a fourni 32, Berne 13 (dont 9 Jurassiens), le Tessin 48, Vaud 30, Genève 23 et Neuchâtel 17.

Au numéro prochain de plus amples détails.

Th. M.

BERNE. — **Société des instituteurs bernois.** *Communiqué du Comité central.* — Le Comité central ayant suspendu ses séances jusqu'à la mi-août, les comités de sections sont priés de bien vouloir renvoyer à ce terme les affaires peu pressantes.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler que toutes les demandes de prêts et de secours doivent être adressées aux comités de sections pour préavis, et non directement au Comité central. *Comité central.*

**Société des instituteurs bernois.** *Séjour des vacances.* — Beaucoup d'instituteurs et d'institutrices devraient pouvoir, afin de remettre leurs nerfs fatigués, faire un séjour de quelque durée pendant leurs vacances, dans des stations de montagnes. Dans nos hautes vallées, il y aurait bien des maisons de paysans, bien des chalets, bien des maisons d'école qui pourraient donner bon logis et bon gîte à des collègues n'ayant pas des prétentions trop élevées. Mais l'instituteur qui a besoin de repos n'en a malheureusement pas connaissance. C'est pourquoi, en vertu d'une décision de la dernière assemblée des délégués, nos sociétaires devraient se rendre mutuellement attentifs à des stations de vacances favorables, par l'intermédiaire d'un bureau central.

Le *Berner Schulblatt* s'est déclaré disposé à remplir cet office et à publier les noms des stations qui lui auront été communiquées; nous y renvoyons les sociétaires qui désirent faire un séjour de vacances à des conditions financières en rapport avec leurs ressources. En outre, nous prions tous ceux de nos membres qui trouvent de pareilles occasions d'en aviser immédiatement le président de leur section, qui fera le nécessaire. Naturellement que notre institution n'a en aucune manière pour but de faire de la réclame en faveur de pensions d'étrangers. Celui qui ne peut se contenter d'un logis ou d'une pension modestes voudront bien faire leur choix eux-mêmes parmi les très nombreux hôtels de notre pays.

Nous terminons en exprimant l'espoir que tous nos sociétaires s'intéresseront à cet essai et y prêteront leur bienveillant appui. Il pourra en résulter de grands bienfaits pour bon nombre de collègues. *Comité central.*

ARGOVIE. — **Traitement des instituteurs.** Le Grand Conseil a discuté la loi sur le traitement des instituteurs. Il a décidé de maintenir le minimum à 1400 francs pour instituteurs et institutrices. A ce traitement viennent s'ajouter des suppléments de 100 fr. par année après chaque période de 5 ans de service, de sorte que le maximum de 1700 fr. sera atteint après 15 ans d'activité.

ZURICH. — **Musée national suisse.** Un règlement spécial élaboré par la direction s'applique aux écoles qui veulent visiter le musée national suisse. Le musée est ouvert gratuitement. Les écoles élémentaires (élèves de moins de 10 ans) ne sont pas admises. Les heures d'ouverture sont fixées de 10 h. à midi et de 2 à 5 h. (4 h. en hiver). Le lundi et le lendemain des jours de fête le musée est fermé. La direction sera avisée de la visite au moins deux jours à l'avance. Aucune explication ne sera donnée aux élèves par les employés du musée!!! Les visites ne peuvent dépasser 1 heure pour les écoles primaires et 2 heures pour les écoles secondaires.

SUISSE. — **Subventions fédérales.** Le 2 juillet, une délégation s'est rendue, au nom d'un groupe de l'assemblée fédérale, auprès de M. Lachenal, pour lui soumettre ses desiderata quant aux subventions de la Confédération aux écoles primaires. Sur le désir de M. Lachenal, la délégation devra adresser ses demandes au département de l'intérieur, dans un mémoire écrit. Le groupe voudrait entre autres que le projet fût soumis aux chambres dans la session de décembre.

— Au congrès de Bienne, M. le conseiller fédéral Lachenal, après avoir rappelé le souvenir de Schenk, a exprimé l'espoir que cette année encore un pro-

jet de loi pourra être soumis aux Chambres fédérales en vue de régler la question si importante des subsides fédéraux aux écoles primaires. Son collègue, M. Ruffy, président de la Confédération, s'est exprimé ainsi au Tir fédéral de Neuchâtel:

« Sans doute, la tâche d'instruire et d'éduquer la jeunesse incombe tout d'abord aux cantons et tous font de louables efforts pour remplir leurs devoirs dans ce domaine. Mais plus d'un a dû constater son impuissance à faire de nouveaux sacrifices. Alors le devoir de la Confédération est tracé: elle doit venir en aide, la main largement ouverte, à ces bonnes volontés souffrantes. Elle peut d'autant mieux qu'elle sait bien qu'en donnant pour l'instruction de la jeunesse elle ne fait qu'une avance qui lui sera largement remboursée en intelligences plus développées, en travail plus utile, en force plus vives. »

— **Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine à Zurich.** Nos abonnés ont reçu ces jours des statuts de cette société d'assurances, des tarifs, un prospectus, un formulaire de proposition et une brochure-réclame « Argent gaspillé ». Nous engageons nos abonnés à souscrire un contrat d'assurance, soit au cas où ils seraient déjà assurés, à contracter une assurance additionnelle. Cet appel s'adresse aussi aux institutrices qui ont souvent des préventions contre l'assurance. Notre gérant, M. A. Baumgartner, instituteur à Bienne, donnera, sur demande, connaissance à tous nos abonnés des avantages accordés par la Société suisse d'assurances générales aux membres de la *Société pédagogique romande*.

**AUTRICHE-HONGRIE. — Un cortège monstre.** Un cortège unique en son genre s'est déroulé le 24 juin dans les rues de Vienne. A l'occasion des fêtes jubilaires, 82,000 enfants des écoles ont défilé devant l'empereur. Séparés par sections et par groupes scolaires, les garçons en tête de chaque groupe, toute cette jeunesse de la capitale a gaiement passé sous les yeux du vieux souverain, et certes ce ne devait pas être un spectacle banal. Les enfants étaient placés sur vingt-quatre rangs, et portaient de petits fanions aux couleurs nationales et municipales.

On se figure la difficulté pratique que devait présenter un pareil défilé et le maintien d'une discipline sévère dans semblable multitude, qui aurait pu, si aisément, être changée en cohue.

Or, pas un accroc n'a été signalé et, pareil à des militaires disciplinés, les quatre-vingt-deux mille petits écoliers et écolières ont passé, portant la tête à gauche et acclamant l'empereur durant une heure et demie, montre en main.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

**Wustmann und die Sprachwissenschaft**, par le Dr E. Tappolet. Zurich, E. Speidel, éditeur. Prix : 80 cts.

Cette brochure est publiée par la « Gesellschaft für deutsche Sprache », à Zurich. C'est une conférence du Dr Tappolet sur les déformations de la langue allemande signalées par Wustmann dans un livre paru en 1892 et qui a eu de nombreuses éditions. Le Dr Tappolet remarque avec raison que l'usage contredit souvent la théorie et qu'une expression peu correcte au point de vue de la logique de la langue n'en est pas moins d'un usage courant. Nous recommandons la brochure de M. le Dr Tappolet aux maîtres qui enseignent l'allemand. Ils y trouveront des renseignements précieux et pratiques sur plusieurs expressions, sur plusieurs formes familières d'un emploi quotidien. H. G.

# PARTIE PRATIQUE

## I. ENSEIGNEMENT DE LA MORALE

### II.

#### La Mort

La mort, reine du monde, assembla certain jour  
Dans les enfers toute sa cour.

Elle voulait choisir un premier bon ministre  
Qui rendit ses Etats encore plus florissants.

Pour remplir cet emploi sinistre,  
Du fond du noir Tartare avancement à pas lents  
La fièvre, la goutte et la guerre;  
C'étaient trois sujets excellents.  
Tout l'enfer et toute la terre  
Rendaient justice à leurs talents.

La mort leur fit bon accueil. La peste vint ensuite;  
On ne pouvait nier qu'elle n'eût du mérite;  
Nul n'osait lui rien disputer,  
Lorsque d'un médecin arriva la visite,  
Et l'on ne sut alors qui devait l'emporter.  
La Mort même était en balance;  
Mais les vices étant venus,  
Dès ce moment, la Mort n'hésita plus,  
Elle choisit l'intempérance.

FLORIAN.

Voilà le procès fait à l'intempérance, et cela de main de maître. Le meilleur des adhérents de la Croix-Bleue n'y trouverait rien à redire, car personne n'a jamais mieux parlé sur ce grave sujet.

Reconnaissons tout d'abord que Florian atteint parfois à la hauteur du grand fabuliste; certaines de ses fables pourraient être signées du nom de La Fontaine. Tous les mots, pour ainsi dire, portent coup dans celle-ci, si entraînant et si pleine de vérités: Quoi de plus incisif et, en même temps, de plus beau que ces expressions: «*La Mort, reine du monde . . . avancement à pas lents la fièvre, la goutte et la guerre . . . La Mort leur fit accueil . . . L'on ne sut alors qui devait l'emporter . . . La Mort même était en balance . . .*» etc.!

Admirons la logique de raisonnement de l'auteur et la gradation terrible dans ses moyens. *La Mort*, le grand et universel épouvantail, rassemble toute sa cour. Quelle sinistre assemblée! et où encore? Dans les enfers!! On frissonne en voyant tous ces préparatifs contre la pauvre race humaine, si impuissante dans cette lutte gigantesque.

Apparaissent d'abord, s'avancant à pas lents et avec une solennité effrayante, trois sujets excellents qui ont fait leurs preuves et sur lesquels la Mort a toujours pu compter: la fièvre, la goutte et la guerre. En ont-elles déjà fait des victimes, ces trois sœurs? Les morts qui peuplent l'enfer et les vivants qui se lamentent sur la terre sont là pour le témoigner. Aussi la Mort les reçoit-elle bien; elle sait ce qu'elle leur doit. Cependant elles ne sont encore ni l'une ni l'autre le ministre qu'il faudrait dans les circonstances actuelles, la Mort attend mieux.

Voici venir l'horrible peste, plus rare il est vrai, mais plus sûre de son fait et, partant, plus meurtrière que les précédentes. Celle-ci ne compte pas par

unités, pas même par centaines ; ses victimes sont légion. Quand elle se promène dans une ville ou dans un pays, elle y porte partout avec elle l'effroi et la désolation, comme autrefois Attila, le Fléau de Dieu. Aussi nul n'essaye de contester avec la peste ; sans doute c'est elle que choisira la Mort.

Mais non ! et ceci dépasse tout ce qui a été dit et écrit jusqu'ici contre l'art d'Esculape. Arrive un médecin, un de ces naïfs qui prétendent lutter contre la Mort et ses acolytes par leur habileté et par leur science et qui, si souvent, ne sont que ses bons et fidèles serviteurs ; et voilà ! (quel trait sanglant !) la Mort qui hésite en face de ce nouveau venu, on ne sait plus qui l'emportera.

Toutefois l'auteur ne s'arrête pas ici, comme on aurait pu le penser. Il va laisser les gens tranquilles et tourner ses machines de guerre contre le hideux cortège des vices. Ceux-ci étant arrivés, la Mort n'a plus aucune hésitation, elle a aussitôt distingué l'intempérance, qui, plus que tout autre, exerce de terribles ravages en engendrant nombre de maladies et en ravalant l'homme au-dessous de la brute.

Rapprochons de cette fable celle de Moncini-Nivernois sur le même sujet ; la comparaison que nous pourrons faire sera instructive et intéressante :

### **Le Palais de la Mort**

Au bon vieux temps, lorsque l'humaine espèce  
Vivait sans soins, mais non pas sans travail,  
La Mort pouvait suffire à son détail  
Et pour agent n'avait que la Vieillesse.  
Ce temps fut court et bientôt la déesse  
Eut affaire tout à la fois  
A tant de gens, en tant d'endroits  
Que, ne sachant auquel entendre,  
Elle résolut de choisir  
Un premier ministre, un visir :  
C'est un secours que tout sultan doit prendre  
Quand il veut avoir du loisir.  
Dès qu'elle eut dit : C'est mon plaisir !  
Son antichambre fut remplie  
De candidats pour ce poste brillant.  
Chacun fit valoir son talent.  
La Goutte, la Paralytie,  
La Jaunisse, l'Hydropisie,  
La petite Vérole aussi  
Et la Fièvre, et la Pleurésie,  
Toutes crièrent : « Me voici » !  
La déesse était fort en peine  
Pour faire un choix entre les concurrents,  
Et repassait dans son âme incertaine  
Tous leurs mérites différents,  
Quand avec bruit la porte s'ouvre  
Et, dans le redoutable Louvre,  
On voit entrer une beauté  
Qu'on eût prise pour la santé,  
Tant elle était fraîche et vermeille.  
Elle dit un mot à l'oreille  
De la déesse et, sans difficulté,  
Ce mot fit pencher la balance.

Lors, se faisant faire silence :  
« Retournez, dit la sœur, chacun à votre emploi,  
Et respectez mon vice-roi.  
Reconnaissez l'intempérance  
Et trouvez bon qu'auprès de moi,  
Votre mère ait la préférence ! »

Cette fable a des longueurs et supporte difficilement une comparaison avec celle de Florian. Le mot de la fin toutefois mérite d'être relevé ; l'idée de faire de l'intempérance la mère de toutes les maladies est très ingénieuse, sinon toujours juste. Si les excès de l'ivrogne ne sont pas la cause directe de ses maladies, ils sont le plus souvent celle de son impuissance à résister au mal qui finit par l'emporter.

ALF. GRANDJEAN.

---

## II. LANGUE FRANÇAISE

---

### COURS INFÉRIEUR

#### L'oreiller d'une petite fille

Cher petit oreiller, doux et chaud sous ma tête,  
Plein de plume choisie, et blanc et fait pour moi !  
Quand on a peur du vent, des loups, de la tempête,  
Cher petit oreiller, que je dors bien sur toi !

Beaucoup, beaucoup d'enfants pauvres et nus, sans mère,  
Sans maison, n'ont jamais d'oreiller pour dormir ;  
Ils ont toujours sommeil. O destinée amère !  
Maman ! douce maman ! cela me fait gémir.

Et quand j'ai prié Dieu pour tous ces petits anges,  
Qui n'ont point d'oreiller, moi j'embrasse le mien.  
Seule, dans mon doux nid qu'à tes pieds tu m'arranges,  
Je te bénis, ma mère, et je touche le tien !

Je ne m'éveillerai qu'à la lueur première  
De l'aube ; du rideau bleu c'est si gai de la voir !  
Je vais dire tout bas ma plus tendre prière :  
Donne encor un baiser, douce maman ! Bonsoir !

Prière :

Dieu des enfants ! le cœur d'une petite fille  
Plein de prière (écoute !) est ici sous mes mains ;  
On me parle toujours d'orphelin sans famille :  
Dans l'avenir, mon Dieu, ne fais plus d'orphelins !

Laisse descendre au soir un ange qui pardonne,  
Pour répondre à des voix que l'on entend gémir.  
Mets sous l'enfant perdu que la mère abandonne  
Un petit oreiller qui le fera dormir.

M<sup>me</sup> DESBORDES-VALMORE.

## COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

### Dictée

#### Grand'mère

Elle était vieille, très vieille, malgré sa tournure jeune, ainsi vue de dos sous son petit châle brun. Mais tout-à-fait vieille : une bonne grand'mère d'au moins soixante-dix ans. Encore jolie par exemple, et encore fraîche, avec des pommettes bien roses comme certains vieillards ont le don de les conserver. Sa coiffe, très basse sur le front et sur le sommet de la tête, était composée de deux ou trois larges cornets en mousseline qui semblaient s'échapper les uns des autres et retombaient sur la nuque. Sa figure vénérable s'encadrait bien dans toute cette blancheur et dans ces plis qui avaient un air religieux. Ses yeux très doux étaient pleins de bonne honnêteté. Elle n'avait plus trace de dents, plus rien, et, quand elle riait, on voyait à la place ses gencives rondes qui avaient un petit air de jeunesse. Malgré son menton, qui était devenu « en pointe de sabot » (comme elle avait coutume de dire), son profil n'était pas trop gâté par les années; on devinait encore qu'il avait dû être régulier et pur comme celui des saintes d'église.

Elle avait continué de se tenir droite dans sa marche, pas du tout comme les vieilles; et vraiment, malgré ce menton un peu trop remonté, avec ces yeux si bons et ce profil si fin, on ne pouvait s'empêcher de la trouver bien jolie. La bonne vieille grand'mère était très respectée; elle était une des anciennes du pays.

D'après *Ma Grand'mère* de PIERRE LOTI.

### Composition

#### 1. Ma grand'mère

*Sommaire.* — Son portrait, son âge, son costume à la mode du pays. Souffre-t-elle des inconvénients de la vieillesse? Démarche, taille quelque peu courbée. Air vénérable, grande bonté. Parlez de votre affection pour votre bonne vieille grand'mère. Êtes-vous son favori? Habite-t-elle votre demeure? Ses occupations; ses promenades entourées de ses petits-enfants. Les jolies histoires de grand'mère. Soumission, obéissance, respect que vous lui devez. EPP.

#### 2. Avantages de la Société

*Mon cher ami,*

Je suis heureux que tu veuilles bien me faire le plaisir d'entretenir une correspondance avec moi.

Pour commencer, tu désires que je traite la question des avantages de la société humaine; c'est-à-dire, si je t'ai bien compris, tu veux que je te dise une partie des bienfaits que l'homme retire en vivant en compagnie de ses semblables. La question est difficile pour mon âge et pour l'instruction que j'ai reçue. Toutefois, j'ai beaucoup réfléchi sur ce sujet et mes parents m'ont un peu aidé à trouver des développements, de sorte que je t'envoie leurs idées et les miennes.

L'état de société est absolument nécessaire pour l'être humain, dit mon père. Autrement, que deviendrait l'enfant qui vient de naître? Abandonné par sa mère, il périrait bientôt ou deviendrait la proie des animaux, qui, presque tous, au moment de leur naissance, sont plus forts que lui. Pendant les premières années de sa vie, l'enfant est incapable de trouver sa nourriture. Il ne peut ni marcher ni parler pour indiquer ses besoins, au lieu que les animaux marchent, chassent, volent au bout de quelques semaines.

Les hommes s'associent pour se défendre, se protéger mutuellement. Et puis, sans la société, comment bâtir nos maisons, trouver et fabriquer les outils nécessaires au labourage, à l'industrie? Comment sans l'association vaincre les

difficultés de la vie? Ce qu'un individu seul ne peut faire, deux, trois, plusieurs le font. Sans société pas de routes, de chemins de fer, de civilisation. L'humanité serait condamnée à une éternelle enfance. A supposer qu'elle pût exister, le langage ne serait pas inventé.

Je crois qu'il y a encore beaucoup d'autres raisons de la nécessité pour l'homme de vivre en société; mais pour aujourd'hui, je m'arrête à celles-là, car ma lettre finit par trop s'allonger.

Reçois, mon cher Louis, mes salutations bien cordiales.

M. H.

### III. MATHÉMATIQUES

Bien des personnes se trouvant souvent embarrassées pour établir exactement le rendement annuel d'une ferme ou d'un champ, nous avons trouvé bon de donner ci-dessous un modèle très simple et cependant complet d'un compte de recettes et dépenses d'une laiterie (ou d'une ferme), suivi du compte de culture d'un champ de pommes de terre.

Il est évident que les chiffres indiqués ici peuvent être modifiés de toutes les façons et doivent être adaptés aux besoins de la contrée ou de la localité.

#### I.

#### Compte des recettes et des dépenses d'une laiterie

<i>Dépenses</i>	Fr. Cts.		<i>Recettes</i>	Fr. Cts.
1° Intérêt à 5 % de la valeur de 18 vaches à 430 fr. l'une . . . . .	» »		1° 218 voitures de fumier à 3 fr. 40 l'une . . . . .	» »
2° Intérêt à 10 % de la même valeur pour les maladies, la moins-value annuelle . . . . .	» »		2° 18 veaux vendus en moyenne 29 fr. 50 pièce . . . . .	» »
3° Nourriture : 35 cent. par jour et par tête . . . . .	» »		3° 2160 litres de lait par vache et par an à 19 cent. le litre . . . . .	» »
4° Litière : 3 kg. de paille par jour et par tête à 4 fr. 50 le quintal . . . . .	» »		Total . . . . .	» »
5° Loyer . . . . .	375. —		Bénéfice . . . . .	» »
6° Nourriture annuelle d'un taureau et intérêts de son prix d'achat . . . . .	250. —			
7° Gages et nourriture de deux domestiques . . . . .	780. —			
8° Sel pour les vaches : 30 gr. par jour et par tête à 14 fr. les 10 kg. . . . .	» »			
9° Soins du vétérinaire, médicaments . . . . .	95. —			
Total . . . . .	» »			

*Solution :*

Dépenses : 387 + 774 + 3613,5 + 886,95 + 375 + 250 + 780 + 27,60 + 95 = 7189,05

Recettes : 741,2 + 531 + 7387,2 = 8659,40

Bénéfice : 1470,35

II.

**Compte de culture d'un champ de pommes de terre**

<i>Dépenses</i>	Fr. Cts.	<i>Recettes</i>	Fr. Cts.
1 <sup>o</sup> Intérêt du champ va- lant 1340 fr. à 5 % . . . . . » »		1 <sup>o</sup> 64 hl. de pommes de terre à 5 fr. 70 l'hl. . . . . » »	
2 <sup>o</sup> Fumier : 15 voitures à 4 fr. 30 l'une . . . . . » »		2 <sup>o</sup> 28 hl. à 4 fr. 40 l'hec- tolitre . . . . . » »	
3 <sup>o</sup> 6 sacs de pommes de terre à 7 fr. 25 le sac . . . . . » »		<b>Total</b> . . . . . » »	
4 <sup>o</sup> 24 journées de travail à 1 fr. 75 la journée . . . . . » »		<b>Bénéfice</b> . . . . . » »	
<b>Total</b> . . . . . » »			

*Solution :*

Dépenses : 67 + 64,50 + 43,50 + 42  
= 217 fr.

Recettes : 364,80 + 123,20 = 488 fr.

Bénéfice : = 271 fr.

**Petite poste.** — *M. Maillard, Lausanne.* Reçu livre avec remerciements. Lettre suivra.

**IV. QUESTIONS D'EXAMENS**

**Histoire**

- a)* 1. Que firent les Helvètes à la veille d'émigrer une seconde fois pour la Gaule ?  
 2. Par quel stratagème Conrad, roi de Bourgogne, se débarrassa-t-il des Hongrois et des Sarrasins ?  
 3. Quels sont les fondateurs des villes de Fribourg et de Berne ?  
 4. Quelle fut la fin de Rodolphe d'Erlach ?  
 5. Quel est l'acte de dévouement qui fit pencher la victoire en faveur des Suisses à Sempach ?
- b)* 1. Comment furent considérés les Suisses qui survécurent à la bataille de St-Jacques sur la Birse ?  
 2. Par quel moyen ingénieux les Confédérés furent-ils vainqueurs à Giornico ?  
 3. Qui furent les réformateurs de Zurich, de Berne, de Bâle, de Neuchâtel ?  
 4. Quelle a été la cause principale de la guerre des Paysans ?  
 5. Quel était le but du major Davel en prenant les armes contre les Bernois ?
- c)* 1. Quelles furent les conséquences heureuses des Croisades ?  
 2. Quel rôle joua Nicolas de Flüe après la guerre de Bourgogne ?  
 3. Citez les noms des hommes illustres du xviii<sup>e</sup> siècle ?  
 4. Quels avantages le passage des alliés procura-t-il à certains cantons ?  
 5. Comment le prince Louis-Napoléon faillit-il causer une guerre entre la France et la Suisse ?

Bienne, le 21 juillet 1898.

*M*

Nous avons l'honneur de vous informer que le Comité directeur de la Société pédagogique romande publiera très prochainement le Compte rendu officiel du quatorzième Congrès scolaire de la Société pédagogique romande qui s'est tenu à Bienne les 17, 18 et 19 juillet 1898, ainsi qu'un résumé des délibérations du *Schweizerischer Lehrerverein*. La brochure renfermera en outre l'une ou l'autre des conférences données à l'occasion du Congrès.

Ce compte rendu détaillé, dont la rédaction a été confiée à M. Gobat, directeur de l'*Educateur*, donnera matière à un volume d'une centaine de pages au moins, format du journal et dont le coût est fixé à **un franc cinquante centimes**.

Si vous désirez souscrire à cet ouvrage, qui offrira un intérêt particulier au point de vue pédagogique, vous voudrez bien remplir et signer le formulaire ci-dessous et l'envoyer à l'adresse ci-contre en y apposant un timbre de 2 centimes. Il ne sera tiré que le nombre d'exemplaires souscrits.

Veillez agréer, M \_\_\_\_\_, nos salutations distinguées.

**Au nom de la Société pédagogique romande**

*Le Secrétaire :*      *Le Directeur du journal :*      *Le Président :*

**E. GERMIQUET.**

**H. GOBAT.**

**A. GYLAM.**



# BULLETIN DE SOUSCRIPTION

---

*Il..... soussigné..... déclare souscrire à ..... exem-  
plaire..... du*

## ***Compte rendu du XIV<sup>me</sup> Congrès scolaire***

*de la Société pédagogique de la Suisse romande,  
tenu à Bienne, et autorise le gérant à en prendre le  
coût en remboursement par la poste aux conditions de  
la circulaire du 21 juillet 1898.*

..... le..... 1898.

*Signature et adresse bien lisibles.*

.....

---

MONSIEUR

Timbre de  
2  
centimes

ALB. BAUMGARTNER

Gérant de l'*Educateur*

**BIENNE**

---

55, RUE DUFOUR

---

Fondée en 1843



Fondée en 1843



# PLUMES A ÉCRIRE



à bon marché, mais de sortes des plus utilisables, fines et extra-fines, en qualités reconnues excellentes, de la maison

## Carl KUHN & Co.,

37, Marienstrasse, 37

### STUTTGART

Sur demande, prix-courants et échantillons gratuits et franco à la disposition de MM. les instituteurs.

87

En dépôt dans toutes les papeteries importantes

(Stg. à 2590)



## OCCASION

Les fabricants fournisseurs des écoles des villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une magnifique sphère terrestre ou céleste d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un superbe pied en métal.

Ce merveilleux objet d'art qui doit être le plus bel ornement du salon ou du cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à fr. 30, sera fourni **franco de port et d'emballage** dans toute la Suisse, au prix de **fr. 15**, plus 1 fr. à payer à la réception pour frais de douane.

L'acheteur reçoit la sphère directement depuis Paris.

Adresser mandats et commandes à nos bureaux.

Imprimerie C. Schweizer & Co.,  
BIENNE.

ANÉMIE

# PILULES D'BLAUD

CHLOROSE

CONTRE

## LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 50 ans par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VERITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.

BLAUD

# INSTITUT TECHNIQUE-COMMERCIAL LANDRIANI

dirigé par les Propriétaires Prof. G. ORCESI et G. GRASSI  
(Lugano) TESSIN (Lugano)

Dans une très jolie position à quelques minutes de la ville. — 56<sup>me</sup> année d'exercice. — Système de famille avec un nombre limité d'élèves. — Placement des élèves qui ont bien terminé leurs études dans des maisons de commerce nationales et étrangères. On reçoit des élèves aussi pendant l'année scolaire. — Les cours réguliers commencent le 15 octobre. 52

Pour programmes et renseignements s'adresser à la direction.

## UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20  
GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois

Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance  
*Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes  
Méd. d'arg. pour les instruments de musique  
Médaille de bronze, la plus haute récompense  
décernée aux éditions musicales*

### MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.

*Catalogues gratuits et franco.*

## L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'Union artistique.

Abonnement annuel: Fr. 3.50, remboursable en musique au choix du client.

L'Avenir Musical, créé à l'usage des sociétés, est le premier organe de ce genre paru dans la Suisse romande. 45

Rédaction et administration:

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENEVE

## Encres indélébiles en 24 couleurs

### Encre de Chine liquide

essayées et recommandées par MM. les professeurs, architectes, etc.

### Encre pour écoles et administrations

fabriquées par 79

Schmuziger & Co., Aarau

Se vendent dans toutes les papeteries

— 3 premiers prix —

On cherche pour l'Ecole allemande à Lisbonne (Portugal) un

## Professeur élémentaire

diplômé, qui a fini le cours de l'Ecole normale en Suisse romande et qui a bien passé l'examen.

L'engagement est pour 3 ans, les appointements sont de 660 L. 000 reis par an. Voyage payé.

Offres sous chiffres V 8153 L à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne. 107

Où irons-nous dimanche? 102

### Nous irons à Morat.

Ville à arcades et remparts, musée historique, obélisque, vue des Alpes et du Jura, bains du lac, promenades en bateau et chaloupe à naphte. (H 1811 F)

L'INUSABLE



Une grande nouveauté dans le domaine des inventions utiles c'est incontestablement l'élégant Portemonnaie en cuir souple

sans couture, avec fermoir hermétique et incassable, 2 fr. 50 franco. 58

A. Joannot-Perret, fabricant à Faoug (Vaud). Accepterait des agents.

### PLUS DE DARTREUX

Guérison certaine de DARTRES, même anciennes, obtenue par l'emploi de la

## CRÈME ANTI-DARTRE

de Jean Koller, méd. dentiste, Lindenhof, HÉRISAU

Contre dartres sèches, fr. 3.—le flac.

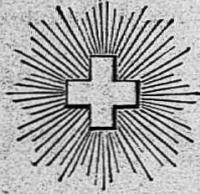
Contre dartres humides, » 3.25 »

NOTA. — Commander directement à l'inventeur, en lui indiquant s'il s'agit de dartres sèches ou humides. 32

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIV<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 16



BIENNE

15 Août 1898

# L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

*Direction du journal :*

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire  
DELEMONT

*Gérance :*

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur  
BIENNE

*Rédaction de la partie pratique :*

M. E. PÉQUEGNAT, Directeur de l'École secondaire, DELEMONT

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à  
M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

**Comité central.** — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; Louis Favre, Baatard, inst. à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Cornamusaz, inst. à Trey; F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, syndic de Lausanne Henchoz, adjoint au Département; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHÂTEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. Léon Genoud, directeur. — JURA BERNOIS : MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritsch, maître second., à Neumünster-Zurich.

**Comité directeur.** — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire. — A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — E. Germiquet, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et F. Bœgli, membres adjoints.

*La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.*

**Prix de l'abonnement : 5 fr.**  
(Union postale, le port en sus)

**Prix des annonces :**  
20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

*Pour les annonces, s'adresser directement à*  
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & CIE, A BIENNE

# PUBLICATION

Conformément au dernier alinéa de l'art. 11 du règlement sur les examens des aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement primaire, l'examen portant sur les ouvrages à l'aiguille aura lieu à Delémont les 10 et 11 octobre prochain, chaque jour dès 8 heures du matin.

Toutes les élèves institutrices qui se proposent de subir l'examen de diplôme au printemps prochain, doivent se faire inscrire pour l'examen de cet automne jusqu'au 10 septembre auprès de la Direction soussignée, en joignant à leur demande les papiers réglementaires. 109

Berne, le 9 août 1898.

Direction de l'instruction publique.

---

## ECOLE NORMALE DE PORRENTROY

### MISE AU CONCOURS

Ensuite de décès du titulaire, la place de maître de chant, de musique et de gymnastique, à l'école normale de Porrentruy, est mise au concours.

Nombre de leçons : 25 à 28 heures par semaine.

Traitement : Fr. 3200.

Entrée en fonctions : le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Les aspirants sont invités à adresser leur demande d'inscription et leurs certificats à la Direction soussignée, d'ici au 1<sup>er</sup> septembre 1898. (Ma 4039 Z.)

Berne, le 25 juillet 1898.

Le Directeur de l'instruction publique,  
Dr. Gobat.

108

---

## Ch. Eggimann & Co., libraires-éditeurs, Genève

A. CORBAZ. — Exercices et problèmes d'arithmétique. 3 séries.

1<sup>re</sup> série: Elève 70 cent., Maître fr. 1. —

2<sup>me</sup> » » 90 » » 1. 40

3<sup>me</sup> » » fr. 1. 20 » » 1. 80

A. CORBAZ. — Calcul oral. 1<sup>re</sup> série: 60 cent., 2<sup>me</sup> série: 80 cent.,  
3<sup>me</sup> série: 90 cent.

A. LESCAZE. — Manuel élémentaire de langue allemande.

1<sup>re</sup> partie fr. 1. 50, 2<sup>me</sup> partie fr. 2. 25.

A. LESCAZE. — Premières leçons d'Allemand. 60 cent.

Envoi sur demande de notre catalogue d'ouvrages d'occasions.

100

---

## INSTITUT TECHNIQUE-COMMERCIAL LANDRIANI

dirigé par les Propriétaires Prof. G. ORCESI et G. GRASSI  
(Lugano) TESSIN (Lugano)

Dans une très jolie position à quelques minutes de la ville. — 56<sup>me</sup> année d'exercice. — Système de famille avec un nombre limité d'élèves. — Placement des élèves qui ont bien terminé leurs études dans des maisons de commerce nationales et étrangères. On reçoit des élèves aussi pendant l'année scolaire. — Les cours réguliers commencent le 15 octobre. 52

Pour programmes et renseignements s'adresser à la direction.

---